

pour un jeune homme, une jeune personne qui vivent dans des habitudes criminelles et qui, depuis plusieurs années n'ont pas eu le courage et la volonté de s'en corriger ? Voici les conséquences ordinaires d'une semblable imprudence : les enfants vont à confesse sans avoir la ferme résolution de s'amender et pour sauver les apparences, ils se marient en péché mortel, commettent un affreux sacrilège et se privent ainsi des grâces attachées à la réception de ce sacrement, attirent sur eux la malédiction du ciel.

Quelquesfois même, on pousse encore l'imprudenc plus loin. Un père a un enfant qui n'a pas communiqué depuis deux, trois et quatre ans ; cet enfant veut se marier, mais les travaux pressent, le temps prohibé approche, un voyage se présente ; vite, ses parents lui font obtenir une dispense d'un et même de deux bancs. Et puis, le jour du mariage arrivé, ils vont conduire cet enfant à l'église avec les plus grandes démonstrations de joie, sans même se demander s'il s'est rendu digne de recevoir l'absolution.

Pères et mères, si vous aimez vos enfants, si vous voulez que Dieu les bénisse le jour de leur mariage, envoyez-les d'abord à confesse, avant de fixer le temps où ils devront se marier. Engagez-les à demander à leur confesseur combien il leur faudra de temps pour se disposer à se marier chrétiennement.

Puis ensuite disposez tout pour l'époque fixée par le directeur de leur conscience.

S'il y a un temps où des parents doivent prier pour leurs enfants, c'est bien celui où ils se préparent à une démarche aussi importante. Que les familles des deux partis redoublent de ferveur, s'unissent dans une prière commune, surtout pendant la quinzaine qui précède le mariage, afin d'obtenir pour les nouveaux époux, les grâces essentielles à l'état qu'ils vont embrasser.

C'est à l'approche du mariage surtout que les pères et mères doivent apporter la plus grande vigi-